

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e). — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e). — Téléph. CENTRAL 80-82

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Où sont les Pacifistes?

Il y a une semaine ou deux, M. Miguel Almeréyda demandait ici même : « Où donc M. Briand a-t-il vu que quelqu'un invitât la France à solliciter la paix des Allemands ? »

Et le directeur du Bonnet Rouge s'élevait avec force contre cette « dangereuse légende », entretenue par trop d'hommes politiques, légende qui tend à laisser croire qu'il y a parmi les Alliés des hommes prêts à offrir la paix à l'Allemagne.

On peut, en flétrissant les pacifistes, les partisans de la paix immédiate et à tout prix, ébranler une assemblée et remporter des succès flatteurs.

Personne, chez nous, ne demande la paix immédiate et à tout prix. — Personne, entendons-nous : il n'y a eu, jusqu'à ce jour, pour proposer franchement à la France de faire la paix tout de suite, ou même pour insinuer sournoisement que nous pourrions demander à l'Allemagne de suspendre les hostilités, ni un parti, ni une fraction de parti, ni un journal, ni un homme politique qualifié.

Mais, s'il en est ainsi en France, si dans notre République, tous les citoyens acceptent de poursuivre aussi longtemps qu'il leur sera nécessaire, cette lutte qui leur fut imposée, il n'en va pas de même à l'étranger.

Il y a, chez quelques-uns de nos Alliés, de ces pacifistes que dénonçait M. Briand et que la presse réactionnaire, à la suite du président du Conseil, poursuit quotidiennement.

LA GUERRE

4.000 kilogs de projectiles sur des usines allemandes

Avance anglaise au sud de l'Ancre

Communiqués Officiels

803^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

13 octobre, 15 heures.

Nuit assez agitée sur les deux rives de la Somme. Escarmouches et bombardements réciprocques ayant atteint parfois une grande violence dans les secteurs de Morval, Rouchesvillers, Ablancourt et Chaulnes. Rien à signaler sur le reste du front.

Un groupe franco-britannique de 40 avions a bombardé les usines Mauser à Oberndorf (sur le Neckar), 4.340 kilogrammes de projectiles ont été lancés et leur arrivée sur les objectifs constatés. Six avions allemands ont été abattus au cours des actions engagées par ceux-ci, pour défendre leurs usines.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Au cours des opérations d'hier au sud de l'Ancre, nous avons avancé nos lignes entre Guedecourt et Lesbois, ainsi qu'au nord-ouest de Guedecourt. Nous avons fait environ cent cinquante prisonniers. Durant la nuit, l'ennemi a attaqué nos positions au nord de la redoute Stoff, mais a été repoussé. La nuit dernière, quatre chars ont pénétré dans les lignes ennemies dans les secteurs d'Ypres et d'Armentières, ramenant des prisonniers et infligeant des pertes élevées à l'ennemi.

L'attaque aérienne sur Mannheim

Les « Nouvelles de Maestricht » reçoivent les renseignements complémentaires suivants sur le raid qui a été exécuté dans la nuit du 22 au 23 septembre par l'adjudant Baron, sur Mannheim : « Nous pouvons assurer, déclarent les « Nouvelles », sans être démenti, que des bombes sont tombées sur un des principaux hangars où fut aménagé un zeppelin de 150 mètres à huit moteurs avec un nombreux matériel de rechange en aluminium qui se trouvait à proximité. « Il ne reste du dirigeable que la carcasse torse, déformée, inutilisable. En outre le réservoir à gaz d'une usine, touché lui aussi, fit explosion. « La voie ferrée de Mannheim à Niederheim a beaucoup souffert ; rails, excentriques...

LES NOUVELLES VISITES

Où trouver des hommes?

La Chambre affirme, cet après-midi, que la loi Dalbiez reste la Charte des Mobilisés

La question des nouvelles visites entre dans une nouvelle phase. A l'heure même où parait le Bonnet Rouge, se poursuit, à la tribune du Palais-Bourbon, le débat qui, il faut l'espérer, va, désormais définitivement, fixer l'opinion. Nous en tirons demain les leçons qu'il comporte.

Ainsi, il n'aura servi de rien au gouvernement d'avoir brandi les ciseaux d'Anastase. Nos lecteurs savent quelle peine infinie nous avons tous les jours, depuis maintenant près de trois mois, de pouvoir discuter — simplement, sans passion, mais sans faiblesse — le projet évasion des nouvelles visites. Il a fallu beaucoup de persévérance et de... patience pour triompher des obstacles sans cesse renouvelés, mais bien inutiles, puisque la discussion parlementaire d'aujourd'hui et le simple compte-rendu, d'après le Journal Officiel, vont nous permettre de dire ce que la Censure, depuis trois mois, nous ordonne de taire. En attendant, on nous permettra quelques rapides observations sur un sujet qui a un intérêt tout particulier. N'est-il pas servi de point de départ au débat soulevé par M. Rognon ? Il s'agit ? naturellement — des auxiliaires.

LE SORT DES « AUXILIAIRES »

Depuis le début de la guerre, on s'est plu à compliquer une question pourtant fort simple et le malencontreux paragraphe 9 de l'article 3 de la Loi Dalbiez n'a fait qu'aggraver cette situation. En effet, au moment qu'un homme avait été versé et maintenu dans le service auxiliaire par deux conseils successifs depuis la mobilisation, il était de toute évidence que cet homme était réellement impropre au service armé, à moins de considérer les médecins-majors qui l'ont examiné successivement, comme des incapables. Pourquoi avoir aggravié la situation au préjudice des auxiliaires ? Tout le mal vient de là, il ne faut pas le chercher ailleurs. Non seulement la loi Dalbiez a stipulé qu'un homme peut demeurer auxiliaire de fait, mais elle a encore stipulé qu'il peut être réintégré dans le service armé à la suite d'un examen médical. Or, M. le ministre de la guerre, dans le Journal Officiel du 8 septembre, assure avec plus de grand sérieux que ces visites par un groupe de 50 ne peuvent avoir « qu'un caractère individuel, chaque cas faisant l'objet d'un examen particulier... » L'auxiliaire devient, grâce à vous, la chair — pas même à la canon — qu'on palpe dédaigneusement et que des médecins-majors se renvoient — tels des joueurs de raquettes — de visite en visite, d'hôpital en hôpital... ce qui ne fait que paralyser un peu plus d'activité économique du pays et surmener sans raison le corps médical qui a déjà tant de mal à suffire à sa tâche. Remarque d'ailleurs que cela ne donne pas un homme de plus pour la Défense Nationale, mais va par contre grossir le lamentable contingent des hôpitaux et augmenter l'encombrement et les dépenses... Si vous voulez réellement découvrir des hommes valables, capables d'effectuer un service actif, ne persistez donc pas plus longtemps à vouloir les découvrir parmi les auxiliaires... Ayez la franchise de voir le mal où il se trouve.

Communiqués Officiels

803^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

13 octobre, 15 heures.

Nuit assez agitée sur les deux rives de la Somme. Escarmouches et bombardements réciprocques ayant atteint parfois une grande violence dans les secteurs de Morval, Rouchesvillers, Ablancourt et Chaulnes. Rien à signaler sur le reste du front.

Un groupe franco-britannique de 40 avions a bombardé les usines Mauser à Oberndorf (sur le Neckar), 4.340 kilogrammes de projectiles ont été lancés et leur arrivée sur les objectifs constatés. Six avions allemands ont été abattus au cours des actions engagées par ceux-ci, pour défendre leurs usines.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Au cours des opérations d'hier au sud de l'Ancre, nous avons avancé nos lignes entre Guedecourt et Lesbois, ainsi qu'au nord-ouest de Guedecourt. Nous avons fait environ cent cinquante prisonniers. Durant la nuit, l'ennemi a attaqué nos positions au nord de la redoute Stoff, mais a été repoussé. La nuit dernière, quatre chars ont pénétré dans les lignes ennemies dans les secteurs d'Ypres et d'Armentières, ramenant des prisonniers et infligeant des pertes élevées à l'ennemi.

L'attaque aérienne sur Mannheim

Les « Nouvelles de Maestricht » reçoivent les renseignements complémentaires suivants sur le raid qui a été exécuté dans la nuit du 22 au 23 septembre par l'adjudant Baron, sur Mannheim : « Nous pouvons assurer, déclarent les « Nouvelles », sans être démenti, que des bombes sont tombées sur un des principaux hangars où fut aménagé un zeppelin de 150 mètres à huit moteurs avec un nombreux matériel de rechange en aluminium qui se trouvait à proximité. « Il ne reste du dirigeable que la carcasse torse, déformée, inutilisable. En outre le réservoir à gaz d'une usine, touché lui aussi, fit explosion. « La voie ferrée de Mannheim à Niederheim a beaucoup souffert ; rails, excentriques...

LES NOUVELLES VISITES

Où trouver des hommes?

La Chambre affirme, cet après-midi, que la loi Dalbiez reste la Charte des Mobilisés

La question des nouvelles visites entre dans une nouvelle phase. A l'heure même où parait le Bonnet Rouge, se poursuit, à la tribune du Palais-Bourbon, le débat qui, il faut l'espérer, va, désormais définitivement, fixer l'opinion. Nous en tirons demain les leçons qu'il comporte.

Ainsi, il n'aura servi de rien au gouvernement d'avoir brandi les ciseaux d'Anastase. Nos lecteurs savent quelle peine infinie nous avons tous les jours, depuis maintenant près de trois mois, de pouvoir discuter — simplement, sans passion, mais sans faiblesse — le projet évasion des nouvelles visites. Il a fallu beaucoup de persévérance et de... patience pour triompher des obstacles sans cesse renouvelés, mais bien inutiles, puisque la discussion parlementaire d'aujourd'hui et le simple compte-rendu, d'après le Journal Officiel, vont nous permettre de dire ce que la Censure, depuis trois mois, nous ordonne de taire. En attendant, on nous permettra quelques rapides observations sur un sujet qui a un intérêt tout particulier. N'est-il pas servi de point de départ au débat soulevé par M. Rognon ? Il s'agit ? naturellement — des auxiliaires.

LE SORT DES « AUXILIAIRES »

Depuis le début de la guerre, on s'est plu à compliquer une question pourtant fort simple et le malencontreux paragraphe 9 de l'article 3 de la Loi Dalbiez n'a fait qu'aggraver cette situation. En effet, au moment qu'un homme avait été versé et maintenu dans le service auxiliaire par deux conseils successifs depuis la mobilisation, il était de toute évidence que cet homme était réellement impropre au service armé, à moins de considérer les médecins-majors qui l'ont examiné successivement, comme des incapables. Pourquoi avoir aggravié la situation au préjudice des auxiliaires ? Tout le mal vient de là, il ne faut pas le chercher ailleurs. Non seulement la loi Dalbiez a stipulé qu'un homme peut demeurer auxiliaire de fait, mais elle a encore stipulé qu'il peut être réintégré dans le service armé à la suite d'un examen médical. Or, M. le ministre de la guerre, dans le Journal Officiel du 8 septembre, assure avec plus de grand sérieux que ces visites par un groupe de 50 ne peuvent avoir « qu'un caractère individuel, chaque cas faisant l'objet d'un examen particulier... » L'auxiliaire devient, grâce à vous, la chair — pas même à la canon — qu'on palpe dédaigneusement et que des médecins-majors se renvoient — tels des joueurs de raquettes — de visite en visite, d'hôpital en hôpital... ce qui ne fait que paralyser un peu plus d'activité économique du pays et surmener sans raison le corps médical qui a déjà tant de mal à suffire à sa tâche. Remarque d'ailleurs que cela ne donne pas un homme de plus pour la Défense Nationale, mais va par contre grossir le lamentable contingent des hôpitaux et augmenter l'encombrement et les dépenses... Si vous voulez réellement découvrir des hommes valables, capables d'effectuer un service actif, ne persistez donc pas plus longtemps à vouloir les découvrir parmi les auxiliaires... Ayez la franchise de voir le mal où il se trouve.

LA GUERRE

4.000 kilogs de projectiles sur des usines allemandes

Avance anglaise au sud de l'Ancre

Communiqués Officiels

803^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

13 octobre, 15 heures.

Nuit assez agitée sur les deux rives de la Somme. Escarmouches et bombardements réciprocques ayant atteint parfois une grande violence dans les secteurs de Morval, Rouchesvillers, Ablancourt et Chaulnes. Rien à signaler sur le reste du front.

Un groupe franco-britannique de 40 avions a bombardé les usines Mauser à Oberndorf (sur le Neckar), 4.340 kilogrammes de projectiles ont été lancés et leur arrivée sur les objectifs constatés. Six avions allemands ont été abattus au cours des actions engagées par ceux-ci, pour défendre leurs usines.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Au cours des opérations d'hier au sud de l'Ancre, nous avons avancé nos lignes entre Guedecourt et Lesbois, ainsi qu'au nord-ouest de Guedecourt. Nous avons fait environ cent cinquante prisonniers. Durant la nuit, l'ennemi a attaqué nos positions au nord de la redoute Stoff, mais a été repoussé. La nuit dernière, quatre chars ont pénétré dans les lignes ennemies dans les secteurs d'Ypres et d'Armentières, ramenant des prisonniers et infligeant des pertes élevées à l'ennemi.

L'attaque aérienne sur Mannheim

Les « Nouvelles de Maestricht » reçoivent les renseignements complémentaires suivants sur le raid qui a été exécuté dans la nuit du 22 au 23 septembre par l'adjudant Baron, sur Mannheim : « Nous pouvons assurer, déclarent les « Nouvelles », sans être démenti, que des bombes sont tombées sur un des principaux hangars où fut aménagé un zeppelin de 150 mètres à huit moteurs avec un nombreux matériel de rechange en aluminium qui se trouvait à proximité. « Il ne reste du dirigeable que la carcasse torse, déformée, inutilisable. En outre le réservoir à gaz d'une usine, touché lui aussi, fit explosion. « La voie ferrée de Mannheim à Niederheim a beaucoup souffert ; rails, excentriques...

LES NOUVELLES VISITES

Où trouver des hommes?

La Chambre affirme, cet après-midi, que la loi Dalbiez reste la Charte des Mobilisés

La question des nouvelles visites entre dans une nouvelle phase. A l'heure même où parait le Bonnet Rouge, se poursuit, à la tribune du Palais-Bourbon, le débat qui, il faut l'espérer, va, désormais définitivement, fixer l'opinion. Nous en tirons demain les leçons qu'il comporte.

Ainsi, il n'aura servi de rien au gouvernement d'avoir brandi les ciseaux d'Anastase. Nos lecteurs savent quelle peine infinie nous avons tous les jours, depuis maintenant près de trois mois, de pouvoir discuter — simplement, sans passion, mais sans faiblesse — le projet évasion des nouvelles visites. Il a fallu beaucoup de persévérance et de... patience pour triompher des obstacles sans cesse renouvelés, mais bien inutiles, puisque la discussion parlementaire d'aujourd'hui et le simple compte-rendu, d'après le Journal Officiel, vont nous permettre de dire ce que la Censure, depuis trois mois, nous ordonne de taire. En attendant, on nous permettra quelques rapides observations sur un sujet qui a un intérêt tout particulier. N'est-il pas servi de point de départ au débat soulevé par M. Rognon ? Il s'agit ? naturellement — des auxiliaires.

LE SORT DES « AUXILIAIRES »

Depuis le début de la guerre, on s'est plu à compliquer une question pourtant fort simple et le malencontreux paragraphe 9 de l'article 3 de la Loi Dalbiez n'a fait qu'aggraver cette situation. En effet, au moment qu'un homme avait été versé et maintenu dans le service auxiliaire par deux conseils successifs depuis la mobilisation, il était de toute évidence que cet homme était réellement impropre au service armé, à moins de considérer les médecins-majors qui l'ont examiné successivement, comme des incapables. Pourquoi avoir aggravié la situation au préjudice des auxiliaires ? Tout le mal vient de là, il ne faut pas le chercher ailleurs. Non seulement la loi Dalbiez a stipulé qu'un homme peut demeurer auxiliaire de fait, mais elle a encore stipulé qu'il peut être réintégré dans le service armé à la suite d'un examen médical. Or, M. le ministre de la guerre, dans le Journal Officiel du 8 septembre, assure avec plus de grand sérieux que ces visites par un groupe de 50 ne peuvent avoir « qu'un caractère individuel, chaque cas faisant l'objet d'un examen particulier... » L'auxiliaire devient, grâce à vous, la chair — pas même à la canon — qu'on palpe dédaigneusement et que des médecins-majors se renvoient — tels des joueurs de raquettes — de visite en visite, d'hôpital en hôpital... ce qui ne fait que paralyser un peu plus d'activité économique du pays et surmener sans raison le corps médical qui a déjà tant de mal à suffire à sa tâche. Remarque d'ailleurs que cela ne donne pas un homme de plus pour la Défense Nationale, mais va par contre grossir le lamentable contingent des hôpitaux et augmenter l'encombrement et les dépenses... Si vous voulez réellement découvrir des hommes valables, capables d'effectuer un service actif, ne persistez donc pas plus longtemps à vouloir les découvrir parmi les auxiliaires... Ayez la franchise de voir le mal où il se trouve.

LA GUERRE

4.000 kilogs de projectiles sur des usines allemandes

Avance anglaise au sud de l'Ancre

Communiqués Officiels

803^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

13 octobre, 15 heures.

Nuit assez agitée sur les deux rives de la Somme. Escarmouches et bombardements réciprocques ayant atteint parfois une grande violence dans les secteurs de Morval, Rouchesvillers, Ablancourt et Chaulnes. Rien à signaler sur le reste du front.

Un groupe franco-britannique de 40 avions a bombardé les usines Mauser à Oberndorf (sur le Neckar), 4.340 kilogrammes de projectiles ont été lancés et leur arrivée sur les objectifs constatés. Six avions allemands ont été abattus au cours des actions engagées par ceux-ci, pour défendre leurs usines.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Au cours des opérations d'hier au sud de l'Ancre, nous avons avancé nos lignes entre Guedecourt et Lesbois, ainsi qu'au nord-ouest de Guedecourt. Nous avons fait environ cent cinquante prisonniers. Durant la nuit, l'ennemi a attaqué nos positions au nord de la redoute Stoff, mais a été repoussé. La nuit dernière, quatre chars ont pénétré dans les lignes ennemies dans les secteurs d'Ypres et d'Armentières, ramenant des prisonniers et infligeant des pertes élevées à l'ennemi.

L'attaque aérienne sur Mannheim

Les « Nouvelles de Maestricht » reçoivent les renseignements complémentaires suivants sur le raid qui a été exécuté dans la nuit du 22 au 23 septembre par l'adjudant Baron, sur Mannheim : « Nous pouvons assurer, déclarent les « Nouvelles », sans être démenti, que des bombes sont tombées sur un des principaux hangars où fut aménagé un zeppelin de 150 mètres à huit moteurs avec un nombreux matériel de rechange en aluminium qui se trouvait à proximité. « Il ne reste du dirigeable que la carcasse torse, déformée, inutilisable. En outre le réservoir à gaz d'une usine, touché lui aussi, fit explosion. « La voie ferrée de Mannheim à Niederheim a beaucoup souffert ; rails, excentriques...

LES NOUVELLES VISITES

Où trouver des hommes?

La Chambre affirme, cet après-midi, que la loi Dalbiez reste la Charte des Mobilisés

La question des nouvelles visites entre dans une nouvelle phase. A l'heure même où parait le Bonnet Rouge, se poursuit, à la tribune du Palais-Bourbon, le débat qui, il faut l'espérer, va, désormais définitivement, fixer l'opinion. Nous en tirons demain les leçons qu'il comporte.

Ainsi, il n'aura servi de rien au gouvernement d'avoir brandi les ciseaux d'Anastase. Nos lecteurs savent quelle peine infinie nous avons tous les jours, depuis maintenant près de trois mois, de pouvoir discuter — simplement, sans passion, mais sans faiblesse — le projet évasion des nouvelles visites. Il a fallu beaucoup de persévérance et de... patience pour triompher des obstacles sans cesse renouvelés, mais bien inutiles, puisque la discussion parlementaire d'aujourd'hui et le simple compte-rendu, d'après le Journal Officiel, vont nous permettre de dire ce que la Censure, depuis trois mois, nous ordonne de taire. En attendant, on nous permettra quelques rapides observations sur un sujet qui a un intérêt tout particulier. N'est-il pas servi de point de départ au débat soulevé par M. Rognon ? Il s'agit ? naturellement — des auxiliaires.

LE SORT DES « AUXILIAIRES »

Depuis le début de la guerre, on s'est plu à compliquer une question pourtant fort simple et le malencontreux paragraphe 9 de l'article 3 de la Loi Dalbiez n'a fait qu'aggraver cette situation. En effet, au moment qu'un homme avait été versé et maintenu dans le service auxiliaire par deux conseils successifs depuis la mobilisation, il était de toute évidence que cet homme était réellement impropre au service armé, à moins de considérer les médecins-majors qui l'ont examiné successivement, comme des incapables. Pourquoi avoir aggravié la situation au préjudice des auxiliaires ? Tout le mal vient de là, il ne faut pas le chercher ailleurs. Non seulement la loi Dalbiez a stipulé qu'un homme peut demeurer auxiliaire de fait, mais elle a encore stipulé qu'il peut être réintégré dans le service armé à la suite d'un examen médical. Or, M. le ministre de la guerre, dans le Journal Officiel du 8 septembre, assure avec plus de grand sérieux que ces visites par un groupe de 50 ne peuvent avoir « qu'un caractère individuel, chaque cas faisant l'objet d'un examen particulier... » L'auxiliaire devient, grâce à vous, la chair — pas même à la canon — qu'on palpe dédaigneusement et que des médecins-majors se renvoient — tels des joueurs de raquettes — de visite en visite, d'hôpital en hôpital... ce qui ne fait que paralyser un peu plus d'activité économique du pays et surmener sans raison le corps médical qui a déjà tant de mal à suffire à sa tâche. Remarque d'ailleurs que cela ne donne pas un homme de plus pour la Défense Nationale, mais va par contre grossir le lamentable contingent des hôpitaux et augmenter l'encombrement et les dépenses... Si vous voulez réellement découvrir des hommes valables, capables d'effectuer un service actif, ne persistez donc pas plus longtemps à vouloir les découvrir parmi les auxiliaires... Ayez la franchise de voir le mal où il se trouve.

LA GUERRE

Où trouver des hommes?

La Chambre affirme, cet après-midi, que la loi Dalbiez reste la Charte des Mobilisés

La question des nouvelles visites entre dans une nouvelle phase. A l'heure même où parait le Bonnet Rouge, se poursuit, à la tribune du Palais-Bourbon, le débat qui, il faut l'espérer, va, désormais définitivement, fixer l'opinion. Nous en tirons demain les leçons qu'il comporte.

LA GUERRE

4.000 kilogs de projectiles sur des usines allemandes

Avance anglaise au sud de l'Ancre

Communiqués Officiels

803^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

13 octobre, 15 heures.

Nuit assez agitée sur les deux rives de la Somme. Escarmouches et bombardements réciprocques ayant atteint parfois une grande violence dans les secteurs de Morval, Rouchesvillers, Ablancourt et Chaulnes. Rien à signaler sur le reste du front.

Un groupe franco-britannique de 40 avions a bombardé les usines Mauser à Oberndorf (sur le Neckar), 4.340 kilogrammes de projectiles ont été lancés et leur arrivée sur les objectifs constatés. Six avions allemands ont été abattus au cours des actions engagées par ceux-ci, pour défendre leurs usines.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Au cours des opérations d'hier au sud de l'Ancre, nous avons avancé nos lignes entre Guedecourt et Lesbois, ainsi qu'au nord-ouest de Guedecourt. Nous avons fait environ cent cinquante prisonniers. Durant la nuit, l'ennemi a attaqué nos positions au nord de la redoute Stoff, mais a été repoussé. La nuit dernière, quatre chars ont pénétré dans les lignes ennemies dans les secteurs d'Ypres et d'Armentières, ramenant des prisonniers et infligeant des pertes élevées à l'ennemi.

L'attaque aérienne sur Mannheim

Les « Nouvelles de Maestricht » reçoivent les renseignements complémentaires suivants sur le raid qui a été exécuté dans la nuit du 22 au 23 septembre par l'adjudant Baron, sur Mannheim : « Nous pouvons assurer, déclarent les « Nouvelles », sans être démenti, que des bombes sont tombées sur un des principaux hangars où fut aménagé un zeppelin de 150 mètres à huit moteurs avec un nombreux matériel de rechange en aluminium qui se trouvait à proximité. « Il ne reste du dirigeable que la carcasse torse, déformée, inutilisable. En outre le réservoir à gaz d'une usine, touché lui aussi, fit explosion. « La voie ferrée de Mannheim à Niederheim a beaucoup souffert ; rails, excentriques...

LES NOUVELLES VISITES

Où trouver des hommes?

La Chambre affirme, cet après-midi, que la loi Dalbiez reste la Charte des Mobilisés

La question des nouvelles visites entre dans une nouvelle phase. A l'heure même où parait le Bonnet Rouge, se poursuit, à la tribune du Palais-Bourbon, le débat qui, il faut l'espérer, va, désormais définitivement, fixer l'opinion. Nous en tirons demain les leçons qu'il comporte.

Ainsi, il n'aura servi de rien au gouvernement d'avoir brandi les ciseaux d'Anastase. Nos lecteurs savent quelle peine infinie nous avons tous les jours, depuis maintenant près de trois mois, de pouvoir discuter — simplement, sans passion, mais sans faiblesse — le projet évasion des nouvelles visites. Il a fallu beaucoup de persévérance et de... patience pour triompher des obstacles sans cesse renouvelés, mais bien inutiles, puisque la discussion parlementaire d'aujourd'hui et le simple compte-rendu, d'après le Journal Officiel, vont nous permettre de dire ce que la Censure, depuis trois mois, nous ordonne de taire. En attendant, on nous permettra quelques rapides observations sur un sujet qui a un intérêt tout particulier. N'est-il pas servi de point de départ au débat soulevé par M. Rognon ? Il s'agit ? naturellement — des auxiliaires.

LE SORT DES « AUXILIAIRES »

Depuis le début de la guerre, on s'est plu à compliquer une question pourtant fort simple et le malencontreux paragraphe 9 de l'article 3 de la Loi Dalbiez n'a fait qu'aggraver cette situation. En effet, au moment qu'un homme avait été versé et maintenu dans le service auxiliaire par deux conseils successifs depuis la mobilisation, il était de toute évidence que cet homme était réellement impropre au service armé, à moins de considérer les médecins-majors qui l'ont examiné successivement, comme des incapables. Pourquoi avoir aggravié la situation au préjudice des auxiliaires ? Tout le mal vient de là, il ne faut pas le chercher ailleurs. Non seulement la loi Dalbiez a stipulé qu'un homme peut demeurer auxiliaire de fait, mais elle a encore stipulé qu'il peut être réintégré dans le service armé à la suite d'un examen médical. Or, M. le ministre de la guerre, dans le Journal Officiel du 8 septembre, assure avec plus de grand sérieux que ces visites par un groupe de 50 ne peuvent avoir « qu'un caractère individuel, chaque cas faisant l'objet d'un examen particulier... » L'auxiliaire devient, grâce à vous, la chair — pas même à la canon — qu'on palpe dédaigneusement et que des médecins-majors se renvoient — tels des joueurs de raquettes — de visite en visite, d'hôpital en hôpital... ce qui ne fait que paralyser un peu plus d'activité économique du pays et surmener sans raison le corps médical qui a déjà tant de mal à suffire à sa tâche. Remarque d'ailleurs que cela ne donne pas un homme de plus pour la Défense Nationale, mais va par contre grossir le lamentable contingent des hôpitaux et augmenter l'encombrement et les dépenses... Si vous voulez réellement découvrir des hommes valables, capables d'effectuer un service actif, ne persistez donc pas plus longtemps à vouloir les découvrir parmi les auxiliaires... Ayez la franchise de voir le mal où il se trouve.

LA GUERRE

4.000 kilogs de projectiles sur des usines allemandes

Avance anglaise au sud de l'Ancre

Communiqués Officiels

803^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

13 octobre, 15 heures.

Nuit assez agitée sur les deux rives de la Somme. Escarmouches et bombardements réciprocques ayant atteint parfois une grande violence dans les secteurs de Morval, Rouchesvillers, Ablancourt et Chaulnes. Rien à signaler sur le reste du front.

Un groupe franco-britannique de 40 avions a bombardé les usines Mauser à Oberndorf (sur le Neckar), 4.340 kilogrammes de projectiles ont été lancés et leur arrivée sur les objectifs constatés. Six avions allemands ont été abattus au cours des actions engagées par ceux-ci, pour défendre leurs usines.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Au cours des opérations d'hier au sud de l'Ancre, nous avons avancé nos lignes entre Guedecourt et Lesbois, ainsi qu'au nord-ouest de Guedecourt. Nous avons fait environ cent cinquante prisonniers. Durant la nuit, l'ennemi a attaqué nos positions au nord de la redoute Stoff, mais a été repoussé. La nuit dernière, quatre chars ont pénétré dans les lignes ennemies dans les secteurs d'Ypres et d'Armentières, ramenant des prisonniers et infligeant des pertes élevées à l'ennemi.

L'attaque aérienne sur Mannheim

Les « Nouvelles de Maestricht » reçoivent les renseignements complémentaires suivants sur le raid qui a été exécuté dans la nuit du 22 au 23 septembre par l'adjudant Baron, sur Mannheim : « Nous pouvons assurer, déclarent les « Nouvelles », sans être démenti, que des bombes sont tombées sur un des principaux hangars où fut aménagé un zeppelin de 150 mètres à huit moteurs avec un nombreux matériel de rechange en aluminium qui se trouvait à proximité. « Il ne reste du dirigeable que la carcasse torse, déformée, inutilisable. En outre le réservoir à gaz d'une usine, touché lui aussi, fit explosion. « La voie ferrée de Mannheim à Niederheim a beaucoup souffert ; rails, excentriques...

LES NOUVELLES VISITES

Où trouver des hommes?

La Chambre affirme,

Aux Écoutes

Une Femme

Le poste de médecin-directeur de l'hôpital-école Edith Cavell, vient d'être confié à Mme Girard-Mangin.

Voici une récompense méritée. Depuis le début du cauchemar de vingt-cinq mois, où nous nous débattons, et dont nous n'apercevons pas encore le réveil, beaucoup de femmes ont rêvé de devenir des anges de charité. Pas mal se sont bornées à en prendre l'allure.

Les autres, celles qui haussaient les épaules à ce déploiement de draperies flottantes, à cet étalage de bonté bavarde et ostentatoire, continuent bravement, obscurément, la rude tâche de soigner la chair déchiurée par les mitrilles.

Parmi celles-là, Mme Girard-Mangin, possédant un potentiel de bonté de science, a déployé, dès la première heure des batailles, le plus admirable courage. Ce que cette petite femme, d'un aspect tranquille, presque effacé, a donné d'elle-même, on ne le saura jamais. A Verdun, elle resta exposée au bombardement jusqu'à la minute suprême.

Les Glorieuses 1914-1916

L'auteur de ces vers nous promet pour bientôt un poème en douze chants sur Jehanne d'Arc et une vaste épopée en trois parties: La Franciade... J'en suis sûr d'avance ! Si encore M. Ch. de Guerville était le seul à promettre...

Ce qui me console, c'est la pensée que M. Maurice Barrès doit être aux nues ; lui qui s'est fixé la tâche sublime de nous découvrir un poète national, n'a vraiment que l'embaras du choix ! D'ailleurs le livre de M. Ch. de Guerville doit satisfaire pleinement. Ces poèmes semblent inspirés des colonnes de l'Echo de Paris.

Les Français accourus n'ont pu vaincre le Boche et le pré-empêcher sous l'organe de fer. Ensanglanté le sol du village désert...

Ah ! poésie, que de crimes et que d'atrocités l'on commet en ton nom !

Octave Mirbeau

L'étude de M. Paul Desanges a la rare mérite d'avoir été écrite au cœur de la fournaise, dans la tranchée, et de ne pas parler de la guerre. Parmi tout le fatras de proses ou de vers, qui n'est pas le moindre fleau de l'horrible catastrophe, cette étude se détache, claire, robuste et joliment intellectuelle.

L'auteur, dans une courte préface, nous expose les raisons qui lui ont fait publier cet essai en pleine guerre : « Nous faisions le don - dit-il - sous prétexte que notre vie, notre pensée sont à la merci d'une bulle d'une vague de gaz empoisonné ou d'un éclair d'obus, adieu, adieu à présent, tout va et toute pensée ? Que lit-elle à ces rares heures de repos, cette jeunesse com-

batante, qui représente le deraïlé, le trop fragile espoir des races ? Les vaticinations du colonel Rousset ? Les commentaires de Polybe ? Les prophètes quotidiens que M. Maurice Barrès débite sur un ton prélatial et agré-douté. Sens doute, mais aussi les grandes œuvres éternelles.

Et c'est pourquoi il tente de faire connaître mieux et aimer davantage l'œuvre prodigieuse humaine d'Octave Mirbeau. Il y réussit pleinement et ceux qui, ayant lu son admirable, nous insufflons l'auteur admirable de l'abbé Jules et du Calvaire, auront, j'en suis sûr, le désir de le mieux approfondir.

Le style de M. Paul Desanges est clair, varié et coloré. Ardent dans la polémique, douloureux dans l'ironie, il nous montre la vie du grand écrivain liée intimement à son œuvre. Trouvant toujours l'expression juste pour définir les mérites des lettres, les péchés académiques, il dégage avec force, de la mêlée des faux talents, des pontifes du marché aux lettres, des pondérateurs à la mode de M. Bazin et de M. Henry Bordeaux, la personnalité du romancier sincère et poignant d'Octave Mirbeau.

Le mérite de cette œuvre ajoutée de la valeur à cet ouvrage qui est celui d'un bon écrivain dans le vrai sens du mot. L'étude est précédée d'un beau portrait de l'auteur du Jardin des Supplées, d'après un bois gravé de Camille Pautot.

Victor BONNANS.

Notre excellent confrère anglais, M. Chapman-Cohen, qui a pris la lourde succession de ce militant libre-penseur anglais, W. P. Wood, et a assumé les charges de publier le Free-thinker, hebdomadaire entièrement consacré à développer la libre-pensée en Angleterre - fait, dans son dernier numéro, un appel émouvant aux libres-penseurs fortunés susceptibles de l'aider, par des souscriptions, à continuer son œuvre, si méritoire.

Le mérite de cette œuvre n'échappera à personne. Mener le bon combat anti-clérical dans un pays aussi profondément « religieux » et fanatique que l'Angleterre, ce n'est pas là un mince travail - c'est aussi un travail intéressant et méritant d'être secondé. Ces temps-ci sont particulièrement durs à traverser et cependant le Free-thinker ne doit pas disparaître. Il est plus que nécessaire en ce moment de réaction cléricale aussi prononcée.

Nous nous permettons donc de faire appel à la générosité des militants français qui voudraient s'associer à l'œuvre de notre courageux confrère.

Vous en voudrez à M. Chapman-Cohen, éditeur du Free-thinker, 61, Farringdon-Street, London, E. C.

Poésie... Place Saint-Michel, en face de la tête de ligne de l'autobus qui sert d'agent de liaison entre le quartier latin et la gare Saint-Lazare, se trouve un café, où le personnel de la C. G. O. vient se rafraîchir entre deux départs.

Le patron de cet établissement, à l'instar de M. Michel Pons, se pique de poésie et il est permis aux heureux consommateurs de jurer de son... talent par le quatrain suivant écrit sur une pancarte, qui se balance au-dessus du zinc :

Personnel de la C.G.O., vous trouverez ici ce qu'il vous faut, Recevez, recevez, vous pourrez faire votre

Si, dans la journée, vous avez besoin de monnaie, Venez à... de cette façon, vous et moi serons

Et qui sait... ce brave taverneur a peut-être l'ambition de siéger sous la Coupole un jour...

La comtesse Orlov Davidoff était accusée par son mari, d'avoir simulé une grossesse et la naissance d'un enfant.

Après huit jours de débats passionnés, la Cour d'assises de Petrograd vient de rendre son arrêt.

Elle acquitta la comtesse, reconnaissant vrai, néanmoins, le fait de simulation. Voilà qui peut s'appeler un jugement accommodant. Une sanction pourrait fut prise. La Cour ordonna de rayer l'enfant de l'arbre généalogique de la noble famille des Orlov Davidoff. Voilà ce que c'est de vouloir s'emparer d'une branche qui n'est point votre héritage. Mais, au fait, quel naturaliste

nous fera savoir à quelle espèce arborifère se rattache ce fameux arbre généalogique, dont on parle tant. On sait qu'il produit souvent des fruits secs, mais à part ça...

Ce continua. Ouvriers et ouvrières de l'habillage se voient forcés de lutter contre leurs employeurs. Tout augmente, sauf les salaires.

La plus petite robe se paye un prix fort, ma chère, mais l'ouvrière qui crée ce chef-d'œuvre de simplicité... onéreuse, ne voit pas tomber dans sa bourse une pièce d'argent, sous la nécessité, augmentée pour le temps où l'ouvrage presse, le taux de l'heure, puis, tout doucement, reviennent aux taux de misère.

Que de soucis représente une de ces créations de la mode et quelles tristesses, parfois, elles pourraient causer aux inconnues qui les portent.

La pomme de terre, elle aussi, supporte sa crise. Des mesures ont été édictées, dont le but certain est d'empêcher que ce légume ne se raréfie par trop sur le marché parisien.

Nous n'avons pu encore consacrer l'efficacité de ces décrets préfectoraux. Immédiatement, on nous en signale les inconvénients.

Une lectrice nous écrit que son père, habitant près de Nogent-sur-Seine, voudrait récemment lui envoyer un colis contenant notamment des pommes de terre qui l'écoule dans ses propriétés.

Mais la gare de Nogent-sur-Seine refuse d'en faire l'expédition, excipant des décrets en vigueur.

N'est-il pas abusif de refuser à une femme de mobiliser le bénéfice d'un envoi gratuit de la campagne.

Le cas que nous signalons n'est, hélas, pas unique.

Est-ce un moyen de combattre la vie chère que de faciliter l'agio des marchands ? Est-ce un moyen de combattre une crise de ravitaillement que d'empêcher l'initiative individuelle et devons-nous compter sur les pouvoirs organisés pour éviter qu'un père producteur se voit refuser la possibilité de donner ses produits à sa fille ?

Ne compliquons point les formalités à loisir. Ce n'est pas le consommateur qui doit être responsable de la disette.

Et nous ne croyons pas que c'est lui qui n'est pas non plus toujours le producteur.

Emmye l'un et l'autre, c'est faire le jeu du véritable coupable : l'intermédiaire.

Et nous ne croyons pas que c'est lui qui n'a voulu protéger.

Mme H. R... qui nous a demandé des renseignements sur la situation militaire de son mari, peut se tranquilliser.

Ce n'est pas parce qu'un R.A.T. est mobilisé au P.-L.-M. comme « gardien de ses rails », qu'il est européen.

C'est du reste, sur les instances de M. Brière, parlant au nom des ligues de réserve, qu'il a été décidé de ne pas sacrifier les R.A.T. aux exigences de leur incorporation militaire.

Le groupe des négociants et courtiers en diamants et perles fines, a déjà reçu plus de 2.500 polices permissionnaires avec tout le confort possible : logement, bain, coiffeur, nourriture, allocations de toutes sortes, promenades en auto-car, et leur a en plus, à la fin de la permission, donné à chacun une pièce de 5 francs.

La réouverture des cours commerciaux mixtes et gratuits de la Société de Comptabilité de France (ancienne Société académique de Comptabilité) reconnue d'utilité publique par décret du 25 août 1916, est fixée au 16 octobre. Inscriptions et programme, tous les soirs, de 7 h. 30 à 9 heures, au siège social, 92, rue de Richelieu.

Fédération d'industrie des travailleurs de l'habillement. — A 20 h. 30, salle des Commissions, premier étage, Bourse du Travail.

Cheminots (groupe Paris, Champ-de-Mars, Invalides). — A 18 h. 30, salle Gallot, 2, boulevard de Clichy.

Coiffeurs. — De 21 h. à 23 h., à l'Ecole spéciale de coiffure, 40, rue de Bregence, Cours principal du professeur Mandary sur : Les divers éléments professionnels.

Serruriers. — A 19 h. 15, à la Chambre des Voeux, 7, rue de Valenciennes (Métro : Mercadet) : Réunion de propagande.

Travailleurs du bois. — A 20 h. 30, au siège : Comité d'entraide, organisation d'une réunion.

Le grand Prix Féodal. — Sur les parcours Paris-Mantes-Paris, le Stade Athlétique de Paris, sous les auspices de la F. C. A. F., fera disputer le Grand Prix Féodal.

Cette épreuve est ouverte à tous les coureurs. Les concurrents, après avoir pris le départ à 8 heures du matin, à la gare de Paris, emprunteront l'itinéraire suivant : Rueil, Chailly, Saint-Germain, Ecqueville, Epône, Mezières, Mantes (con-

trôle), retour par la même route. Arrivés à la grille d'Hennefont à Saint-Germain.

CONVOGATIONS SPORTIVES Football Amical-Club. — Ce soir, à 8 h. 15 réunion générale, 160 bis, rue du Temple.

C. O. Parisien. — Entraînement à 8 h. 30, 42, boulevard Popincourt.

A. Bontemps.

Sport Hippique

LES COURSES A MOULINS

Jeu de 12 octobre. De notre correspondant particulier. — La classification des sujets comptant à prendre allure, les champs s'éclaircissent de plus en plus. La régularité des épreuves en reste tout aussi remarquable et ces derniers n'en sont pas moins intéressants :

Le Prix de Méliers, à réclamer, revient à Média, faisant triompher pour la première fois les couleurs de l'entraîneur-propriétaire Charles Carter.

Les mairies du Prix de Marcy étaient, dans leur ensemble, des chevaux d'excellente origine. Le gagnant, Marousset, à M. J. Prat, a fait montre, en tous cas, d'une très grande classe. Il a vaincu Tennis et Lautaret mener la course pour venir sur eux tout à la fin et les régler définitivement, battant d'une longueur François d'Alyos, venue in-extremis.

Jus d'Orange a confirmé ses précédentes performances en enlevant très brillamment le Prix Royal-Moulins, battant une fois encore Lautaret. L'excellent cheval du baron E. de Rothschild, qui faisait battre Teddy la semaine dernière, a trouvé son principal adversaire en Aigueperse, qui prit la seconde place.

Ambiano le gagnant de la Coupe d'Or de Saint-Sebastien a enlevé au petit galop le Prix Royal-Neuilly, réservé aux trois ans. C'est avec le plus grand désinvolture qu'il mena la course de bout en bout et jamais à aucun moment, malgré le rapproché de Trouville II, sa victoire ne put être mise en doute.

L'ourse J.-D. Cahn triompha encore dans le Prix de Paray-le-Frésil avec Roussalka. Le lot qui disputa ce prix était plutôt médiocre.

Le Prix de Saint-Pourçain était réservé aux deux ans encore inexpérimentés. Comme tous les autres de ces séries d'épreuves, c'est l'écurie Vanderbilt qui l'emporta, Gloverville battant de trois quarts de longueur Beauflou à M. J. Prat.

G. Sautval, l'excellent jockey d'obstacles, qui a prouvé, depuis les épreuves de sélection, qu'il était aussi bon en plat, a monté une très belle course dans le Prix de Pouzy-Mesangy, sachant

Parti Socialiste

7^e section. — A 21 heures, au Repas populaire, 17, rue de la Comète ; Conférence. 14^e section. — A 20 h. 30, Maison Communale, 111, rue du Château. 20^e section. — A 20 h. 30 : Réunion du groupe. Pere-Lachaise. — A 20 h. 30 : Réunion du groupe. Clichy. — Rue de Paris, 92, salle Bastide, réunion extraordinaire.

Sureaux (Jeunesse socialiste). — A 20 h. 30, salle Sambreille, 19, quai Gallieni.

BANQUE DE FRANCE

Pour souscrire le dimanche

Le dimanche les guichets de la Banque de France demeurent ouverts aux souscripteurs à l'emprunt : 30, rue Croix-des-Petits-Champs (1^{er}); 13, place de la Bourse (2^e); 34, rue de Turbigo (3^e); 2, carrefour de la Croix-Rouge (6^e); 120, rue Lafayette (près la gare du Nord) (10^e); 35, boulevard Voltaire (11^e); 24-26, rue de Lyon (12^e); 26, rue de la Glacière (13^e); 61, rue Violet (15^e); 84, avenue de la Mairie place Dossoix (16^e); 2, rue Gounod (17^e); 11, rue Jacquemont (17^e); 11 bis, rue Saint-Luc (18^e); 81, avenue Jean-Jaurès (19^e); 310, rue des Pyrénées (20^e).

Le deuxième emprunt de la Défense Nationale

Transformez vos Bons et vos Obligations

Beaucoup de porteurs possèdent des bons et des obligations de la Défense nationale qu'ils voudraient faire entrer dans le montant de leur souscription et sont arrêtés parfois par le calcul que leur arbitrage comporte. Il n'y a pourtant rien de moins compliqué.

Si le bon de 100 francs et au-dessus est échu ou vient à échéance avant le 29 octobre, il est admis pour sa valeur nominale ; s'il est à échéance plus ou moins lointaine, on déduit les intérêts payés d'avance. Pour les bons de 5 francs et de 20 francs, au contraire, on les augmentera des intérêts courus.

Quant aux obligations de la Défense nationale, elles sont reçues pour 95 fr. 50 par 5 francs de revenu annuel.

Exemple : Vous avez un bon de la Défense nationale de 500 francs et un bon de 30 francs échu. Qu'obtenez-vous en nouvelle rente ?

Voici comment s'établit le calcul : Bon de la Défense nationale échu... 100 fr. Obligation de la Défense nationale de 500 francs 477 50 Bon de 20 francs échu..... 21 "

Soit au total..... 598 fr. rapportant 31 francs.

Ce qui vous permet de souscrire moyennant le paiement de la modeste somme de 14 fr. 50 et la remise de vos titres à 35 francs de rente, représentant au cours de 87,50 la somme de 612 fr. 50. Le placement à ce prix rendait à 5,70 0/0 sans compter ses perspectives de plus-value.

Ses avantages

En souscrivant à l'emprunt, les Français ne donnent pas seulement au Trésor le moyen d'assurer le bien-être de nos soldats, de payer les armes et les munitions destinées à rendre plus prompt encore les succès de notre victoire éternelle.

Ils assurent un acte de prévoyance dont — leur vie durant — ils auront maintes fois l'occasion d'apprécier la portée et l'intérêt.

Le 5 0/0 national, émis à 87,50 libéré, rapportait net 5,70 0/0. Ce rendement exceptionnel permet de doubler son capital en moins de 14 ans, rien que par le jeu des intérêts composés. Une personne ayant placé 5.000 francs, 10.000 francs, 20.000 francs, 50.000 francs, 100.000 francs en rentes 5 0/0 verrait son capital doublé en moins de 14 ans, en se bornant à employer tous les ans, en mêmes rentes, les sommes qu'elle percevait sur celles qu'elle aurait souscrites. Un père de famille peut ainsi, en peu de temps, constituer une dot à ses jeunes enfants, pour leur mariage, ou se constituer à lui-même, pour sa vieillesse, des ressources doublées ou triples de celles dont il dispose.

N'est-ce pas la meilleure des capitalisations ? Et n'est-ce pas la plus sûre ?

La Rente Française 5 0/0, le 5 0/0 national, a écrit M. Nuyemack, c'est la signature de la France qui circule. Elle ne sera jamais protestée.

détacher à temps, sur cette courte distance. Filon d'Or, qui a la fin l'emportait par cinq longueurs devant un lot assez nombreux, les plus nombreux même des épreuves de cette réunion.

STOP.

LES RESULTATS

Prix de Méliers (2.200 mètres) — 1. Média (O'Neill), à M. Charles Carter ; 2. Quartz Rock, 3. Petite Solange. Trois longueurs, deux longueurs.

Non placés : Florimond, Si Kaddour, Malaparis, Golden Silence, Hostless, Dear Queen, La Pavane.

Prix de Marcy (2.200 mètres) — 1. Marousset (Jennings), à M. J. Prat ; 2. Fiancée d'Abydos, 3. Lautaret. Une longueur, trois longueurs.

Non placés : Tennis, Gersbach, Ma Gloire. Prix de Royal-Moulins (3.000 mètres) — Jus d'Orange (Mac Gee), au baron E. de Rothschild, 2. Aigueperse, 3. Lansquenet. Deux longueurs, une longueur.

Non placés : Le Lyndard, Maelstrom, Fort Jackson, Priam.

Prix de Royal-Neuilly (3.000 mètres) — 1. Ranbiano (Stern), à M. J.-D. Cohn ; 2. Trouville II, 3. Combarison. Une longueur et demie, quatre longueurs.

Non placés : Glatic, The Fox, Micromégas, Robinet, Veni Vici, Mongare.

Prix de Paray-le-Frésil (1.600 mètres) — 1. Roussalka (Cooke), à M. J.-D. Cohn ; 2. Saint Cornelle, 3. Comarnie. Trois mètres de longueur, 2 longueurs.

Non placés : Peoria, Devorant, Gong, Syrias, Ferrary, Le Périer, Militaire.

Prix de Saint-Pourçain (1.500 mètres) — Gloverville (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt ; 2. Beauflou, 3. Le Fêliche. Trois quarts de longueur, une demi-longueur.

Non placés : Gambit, Caoumi, York, Totaire, Sandy Hook, Cours la Reine.

Prix de Pouzy-Mesangy (1.600 mètres) — 1. Filon d'Or (Sautval), à M. Lazard ; 2. Vallorbe, 3. Le Châtelier. Cinq longueurs, une longueur et demie.

Non placés : Don Harold, Cabel, Joyeux Vi-vier, Val de Pied, Juliette, Energie, Btimpole, Ambleville II, Don Harold.

Le gérant : Léon BAYLE.

Imprimerie spéciale du Bonnet Rouge, 18, r. N.-D. des Victoires, Paris (2^e).

Que pourtant la nécessité de s'instruire est aussi évidente pour les enfants du peuple que pour les jeunes bourgeois ; Qu'il importe plus encore pour les premiers, dont la scolarité est généralement de courte durée, que pour les seconds, qui peuvent consacrer plus de temps à leur instruction, d'être dirigés par des maîtres expérimentés, qui emploient utilement et judicieusement toutes les heures de classe ; Emet à nouveau la vœu que les instituteurs auxiliaires, les instituteurs R.A.T. soient au plus tôt renvoyés dans leurs classes.

Le Mal Invincible

MAGJAB.

LA VIE CHÈRE

Pommes de terre ! Pommes de terre !

Depuis quelques semaines, il y a une question de pommes de terre. Pour n'être pas aussi grave que celle du sucre ou du charbon, elle préoccupe suffisamment les esprits pour que les pouvoirs publics aient cru de leur devoir d'informer la population, au jour le jour, de leurs efforts pour la résoudre. Le dernier communiqué en date indique que le colonel Gassouin a fait connaître aux autorités compétentes qu'il prenait toutes mesures utiles pour assurer aux expéditeurs de pommes de terre sur Paris le matériel nécessaire, sous réserve que, seul, le groupement corporatif décidé à assurer l'approvisionnement de Paris à des conditions avantageuses pour la population, présenterait les demandes de matériel.

C'est-à-dire qu'on crée, en faveur de quelques privilégiés, un véritable monopole de fait, et qu'on met tous les producteurs, tous les négociants sous la dépendance de quelques individus. On sait à quoi nous a conduits la mise en pratique de ce même système pour le sucre et le charbon : ruée-faction et hausse. Est-ce à cela qu'on tend aussi pour les pommes de terre ? Quelques précisions seraient nécessaires, au surplus, sur l'organisation en perspective. Quel est ce groupement ? de combien de membres se compose-t-il ? Quels engagements a-t-il pris ? Quels services a-t-il rendus jusqu'ici ? Quels intérêts représente-t-il ? Quelle est l'honorabilité et la surface commerciale de ses membres ?

Nous croyons savoir que ce groupement imposé, à ceux qui sollicitent leur incorporation, des conditions telles que, même, un certain nombre d'adhérents du début se sont retirés. D'autre part, l'intérêt qu'en retire la population parisienne est des plus contestables, car les tarifs établis par ce groupement et qui commencent à circuler, comportent :

1^o 1 franc par 100 kilos pour le courtier chargé au départ de faire les achats chez les cultivateurs. Or, la rémunération usuelle du courtier est de 0 fr 50 par 100 kilos.

2^o Il comporte 2 francs par 100 kilos pour l'adhérent introducteur, cette majoration correspondrait aux frais de camionnage dans ses magasins, de manutention et de vente en demi-gros. Mais si le contenu de certains wagons doit effectivement être transporté dans les magasins du destinataire, il arrive fréquemment qu'il n'en est pas ainsi. Les ventes en gare se pratiquent couramment dans ce commerce. Les frais d'emballage sont à la charge du détaillant. Dans les circonstances ordinaires, un bénéfice de 5 francs par tonne paraissent suffisant pour les ventes en gare, le tarif dont il s'agit y substitue un bénéfice uniforme de 30 francs.

3^o Enfin un prélèvement de 1 fr. 50 est revu au profit de l'administration du groupement, de sorte que l'intervention de ce groupement motive, en réalité, en dehors de la rémunération du courtier, un prélèvement total de 3 fr. 50 par 100 kilos ou 175 francs par wagon de 5 tonnes.

Cette organisation paraît bien faite à la légère. Il serait temps, cependant, qu'on se rende compte en quel lieu que Paris n'est pas un boyau sur lequel on puisse faire impunément des expériences dangereuses.

M. WEBER.

M. WEBER.